

COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

**VOUS ÊTES UN PARTICULIER
EN AUTO-TRAITEMENT ?**

**CETTE INFORMATION
VOUS CONCERNE**



SYNDICAT MIXTE
DE LA VALLÉE DE L'OISE



www.smvo.fr

Depuis 2005, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) propose un service gratuit de collecte sécurisé et de proximité pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Ce dispositif provisoire réservé aux particuliers en auto-traitement résidant sur le territoire du SMVO, a été organisé dans l'attente de la création d'un éco-organisme au niveau national.

La nouvelle réglementation

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2012, l'éco-organisme DASTRI a été agréé pour la collecte et le traitement des DASRI piquants, coupants et tranchants issus des patients en auto-traitement à l'échelle nationale. Ainsi, le système de collecte sera le même partout et pour tous.



Ce qui change désormais ?

01

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Votre "boîte à aiguilles" vous sera remise gratuitement lors de la délivrance de votre traitement.
(Le SMVO ne distribue plus de boîtes à aiguilles).

02

REMPLEZ VOTRE BOÎTE

Limitez-vous aux déchets de soins perforants.
Aiguilles de toutes sortes (seringue, lancette, embout de stylo injecteur, lame).

03

DÉPOSEZ LA BOÎTE dans l'une des pharmacies « point de collecte ».

Liste des pharmacies «point de collecte» sur : <http://nous-collectons.dastri.fr>

Le SMVO vous accompagne !

Pour permettre la mise en place progressive de cette nouvelle filière sur l'ensemble du territoire, le SMVO a décidé de maintenir le service de collecte des DASRI dans 5 déchetteries du réseau VERDI : (Noyon, Creil, Compiègne Mercières, Crépy-en-Valois et l'Ecotestation de Lamorlaye) **jusqu'au 30 juin 2014.**

N'oubliez pas de vous munir de votre carte "Seringues usagées" VERDI. Seuls les conteneurs jaunes «VERDI» seront repris.

